

UN(E) GESTIONNAIRE CONSEIL MEDICAL F/H Poste permanent- catégorie B

Vous avez envie d'accompagner les collectivités dans la gestion de l'indisponibilité physique de leurs agents et vous souhaitez contribuer à l'application de la protection sociale dans la fonction publique territoriale ? Familiarisé(e) avec le droit statutaire, vous désirez relever un nouveau challenge professionnel ? Rejoignez le CDG 35 !

Le Centre de Gestion accompagne les collectivités d'Ille-et-Vilaine dans la gestion de leurs ressources humaines et assure le secrétariat du conseil médical départemental. Cette instance consultative composée de médecins ; de représentants des employeurs et des agents en formation plénière. Elle est obligatoirement consultée par l'autorité territoriale dans la gestion de certaines situations médicales liées à l'état de santé des agents territoriaux. Une nouvelle dynamique est également recherchée à la suite de choix politiques forts de renforcement du suivi médical des agents territoriaux d'Ille-et-Vilaine.

Au sein du service Santé au travail, sous l'autorité du Responsable de service et en collaboration avec la référente du conseil médical et les assistantes en santé au travail, vous serez en charge des missions suivantes :

→ Instruction et conseil aux collectivités

- Collectivités adhérentes : conseil et instruction des dossiers en formation restreinte et plénière.
- Collectivités affiliées : appui aux assistantes en santé au travail du service pour les dossiers en formation restreinte. Conseil et instruction des dossiers en formation plénière.

→ Secrétariat du conseil médical

- Préparation des séances : ordre du jour, convocations, notes de présentation, procès-verbaux, gestion des honoraires médicaux.
- Présentation des dossiers en séance de formation restreinte et occasionnellement en formation plénière.
- Relations avec la DDETS et les médecins siégeant en séance.

→ Participation aux commissions de prévention et de gestion des inaptitudes

- Travail en transversalité sur l'accompagnement des agents et des collectivités pour prévenir et gérer les inaptitudes.



- Maîtrise de la réglementation liée à la protection sociale dans la F.P.T.
- Aptitudes à préparer et à animer des réunions,
- Expérience professionnelle sur des fonctions similaires ou en gestion des ressources humaines appréciée
- Qualités appréciées : rigueur, autonomie, discrétion
- Sujétions du poste : déplacements deux matinées par mois

Poste permanent à temps complet basé au siège du CDG 35 à Thorigné-Fouillard (35), à la périphérie Est de Rennes, au sein du Village des collectivités territoriales. **Recrutement ouvert sur les grades de rédacteur et rédacteur principal 2^{ème} classe.**

Date souhaitée de prise de poste : 1^{er} avril 2025. Date limite des candidatures : le 14 février 2025.

Ouvert aux candidats inscrits sur liste d'aptitude et aux fonctionnaires par voie de mutation ou de détachement. À titre dérogatoire, accès par voie contractuelle (art. L. 352-4 CGFP) pour les candidats reconnus travailleurs handicapés. En cas de recrutement infructueux, poste ouvert aux agents contractuels.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire mensuel et annuel - action sociale (CNAS, titres-restaurant, participation prévoyance). Cycles hebdomadaires de 36h à 40h (+ RTT).

Pour postuler, envoyez vos CV et lettre de motivation à recrutement@cdg35.fr en indiquant le numéro d'offre 2025.01